

**Association de Défense Contre  
la Mer en Baie d'Authie — ADCMBA**  
131 Royon des Places  
62600 GROFFLIERS  
Courriel : sosbdauthie@gmail.com  
Le Président : Philippe CORNU

Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République  
*(liste de distribution en annexe)*

**Objet : pétition pour la réalisation immédiate de la digue nord — PAPI du fond de la baie d'Authie**

Groffliers, le 29 avril 2026

Monsieur le Président,

Cela fait maintenant 4 ans que la mise en œuvre du projet d'endiguement nord de la baie d'Authie, contractualisé avec l'État en 2016 pour une réalisation prévue en 2022, est bloquée dans sa majeure partie du fait de difficultés, voire de l'impossibilité d'appliquer les règles environnementales, avec une surveillance vigilante d'associations de défense de l'environnement prêtes à dégainer des recours au moindre écart réglementaire. La préfecture vient de reconnaître dans la presse locale son impuissance à faire avancer ce dossier dans ces circonstances.

Il s'agit de huit kilomètres de digue, datant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, en terre renforcée, de plus en plus fragilisée, dont il a fallu combler une brèche en urgence en mars dernier.

Pour accélérer la mise en place de ces travaux, il existe une voie : mobiliser les dispositifs dérogatoires d'urgence déjà prévus par la loi. Les compensations environnementales actuellement exigées bloquent les autorisations, alors que les atteintes liées au chantier seront temporaires (déconstruction et reconstruction de la digue au même emplacement, avec renaturation), quand la menace, elle, est permanente. L'objet des travaux a pour unique but de protéger les personnes et les biens : 8 000 personnes sont concernées.

Monsieur le Président, nous demandons à bénéficier de la même attention des autorités que celle accordée aux plages voisines, qui ont bénéficié en quelques semaines de travaux d'envergure, voire titanesques, de remise en état des plages et des protections, suite aux dégâts de la tempête Goretti.

Monsieur le Président, nous vous avons écrit en novembre 2023, après la tempête Ciaran, en vous informant du risque majeur auquel nous venions heureusement d'échapper de justesse, du fait d'une marée basse au moment le plus fort.

Nous venons en janvier de passer très près d'une submersion totale, lors de la tempête Goretti, heureusement d'un faible coefficient de marée, du fait d'une invraisemblable surcote de marée de 2,10 m, une hauteur jamais mesurée sur notre littoral (voir le texte joint de la pétition).

Les événements climatiques s'aggravent, leur fréquence augmente. Le PAPI intègre cette problématique. Il faut l'appliquer sans tarder. Les riverains sont très inquiets, excédés et de plus en plus remontés contre ce qu'ils interprètent comme une faillite des institutions, dans la sécurité qui leur est due.

Je vous adresse la pétition qui a été signée par de nombreux riverains directement menacés par le danger. Elle a obtenu 1 257 signatures vérifiées.

De même que vous avez su, pour Notre-Dame, mobiliser tous les leviers de l'État afin d'aboutir dans des délais exceptionnels, nous sollicitons le même volontarisme face à l'urgence qui nous concerne.

Aussi, nous vous appelons à l'aide, ainsi que le Gouvernement.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

**Philippe CORNU**

Président de l'ADCMBBA — SOS Baie d'Authie

Handwritten signature of Philippe Cornu in black ink, with the name 'P. K. Cornu' written above it.

---

## DISTRIBUTION

Monsieur le Premier Ministre

Madame la Ministre de la Transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais (\*)

Madame la Sous-préfète de Montreuil-sur-Mer

*(\*) En conformité avec l'article 5.1.b du RGPD, la liste des signataires de la pétition sera uniquement adressée, en édition papier, à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais.*

### **Pour information :**

Monsieur le Président de la région Hauts-de-France

Monsieur le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Monsieur le Président de la CA2BM

Monsieur le Député de la quatrième circonscription du Pas-de-Calais

Monsieur Jean-François RAPIN, Sénateur du Pas-de-Calais

Monsieur le Conseiller départemental du Canton de Berck

Monsieur le Président du SMBS Grand Littoral Picard

**LA BAIE D'AUTHIE NORD, EN GRAND DANGER DE SUBMERSION,  
EXIGEONS LA MISE EN ŒUVRE IMMÉDIATE DES TRAVAUX PROGRAMMÉS**

Monsieur le Président de la République  
Monsieur le Premier Ministre  
Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

Dans la nuit du 8 au 9 janvier, sur notre littoral, la tempête Gorette s'est produite lors d'une dépression atmosphérique exceptionnelle, en concordance avec un vent violent et une marée, pendant laquelle une surcote sans précédent a été enregistrée.

De deux mètres ! Bien au-dessus des valeurs maximales historiques enregistrées dans notre secteur. Au point où le niveau de la marée est parvenu à 30 cm du haut de notre digue ancestrale nord de fond de baie, en terre levée, soit un niveau d'eau à 6,10 m pour un ouvrage de 6,40 m. Le faible coefficient de marée (72) a évité la catastrophe, qui se serait traduite, avec un niveau de 40 cm supplémentaire, c'est-à-dire avec un coefficient de 86, par un débordement meurtrier général sur les 8 km de digue avec, à la clef, leur destruction totale — ce qui signifie un retour des marées en zone inondable pour longtemps. 40 cm, cela ne représente qu'une faible marge.

Notre communauté d'agglomérations a engagé en 2012, en commun avec le Syndicat mixte de la Baie de Somme Grand Littoral Picard, un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), qui a été validé par l'État en 2016 pour une réalisation en 2022, de la réfection ou reconstruction de notre digue, sur tout son linéaire, avec un niveau de 7,90 m, c'est-à-dire 1,50 m de plus que l'actuel. Ce qui permet de voir venir au-delà des prévisions de montée des eaux de fin de siècle, estimées par les scientifiques.

Or ce projet est en panne depuis 2021, ajourné chaque année du fait de contraintes environnementales, en couches successives surajoutées, qui figent tout et dont on ne comprend rien sauf qu'elles prennent le pas sur la sécurité des personnes et des biens.

La surcote qui vient de se produire, en prenant par surprise beaucoup d'organismes dédiés à la prévention du risque, laisse supposer que ce phénomène ait pu être négligé ou méconnu.

**APRÈS CET ÉVÉNEMENT, DISONS PLUTÔT CE FORT AVERTISSEMENT, IL N'EST PLUS  
POSSIBLE D'ATTENDRE, SAUF À NOUS LAISSER EN GRAND DANGER.**

C'est pourquoi, au nom des 8 000 riverains de la rive nord de la baie d'Authie menacés par cette submersion catastrophique, nous exigeons que la phase de travaux du projet d'endiguement nord de la baie d'Authie, contractualisé avec l'État en 2016, soit enfin débloquée et mise en œuvre immédiatement.

**Association de Défense Contre la Mer en Baie d'Authie (ADCMB) — SOS Baie d'Authie**

**CETTE PÉTITION A OBTENU 1 257 SIGNATURES VÉRIFIÉES**

Philippe CORNU  
